chaque élève fera alors des efforts considérables pour que son travail soit le meilleur, devienne le cahier d'honneur.

M. l'inspecteur admet que la correction ne peut être contrôlée avec le cahier ; mais c'est une imperfection qui se rencontre avec tout autre système. Il suggère ensuite quelques moyens de corriger les devoirs, puis il termine en disant : " Les enfants ne fréquentent pas l'école pour devenir des érudits, des savants, mais plutôt pour y faire l'apprentissage de la vie ; et s'ils veulent être plus tard des hommes d'économie, d'ordre, des hommes rangés, utiles à la société, il faut qu'ils prennent ces habitudes à l'école primaire, et le cahier unique tend à inculquer dans leur esprit toutes ces bonnes qualités."

Après avoir résumé les débats, M. le président met la question aux voix, et presque tous les membres présents se déclarent *en faveur du maintien ou de l'introduction du cahier unique dans les écoles.*

M. U. E. Archambault fait ensuite une lecture sur les *expositions scolaires.*

Il divise sa conférence en trois parties :

1° Histoire des expositions scolaires ;

2° Leur importance ;

3° Leur organisation (2).

Après la lecture de son travail, M. Archambault invite les instituteurs à étudier le sujet si important et si vaste qu'il vient de traiter, ainsi que la question des musées et des congrès pédagogiques.

Les musées pédagogiques, dit-il, sont des expositions permanentes : c'est là que doivent aller les personnes qui veulent faire des études sur ce qui concerne les écoles ; c'est peut-être la méthode d'exposition qui conviendrait le mieux à notre pays et froisserait le moins ceux qui sont appelés à y prendre part. Il faudrait deux musées dans la province de Québec, un dans chaque école normale. Et comme ces institutions sont d'un accès facile, les instituteurs, pendant la vacance ou en d'autre temps, pourraient venir y faire une visite, ce qui serait très profitable et pour eux et pour les enfants.

M. Valade félicite M. Archambault du travail remarquable qu'il a préparé, et des efforts constants que fait ce monsieur pour étendre le cercle des connaissances pédagogiques dans notre pays. Il ajoute incidemment :

" C'est avec un plaisir toujours nouveau que j'assiste aux séances de l'Association des Instituteurs. Cette société, qui est aujourd'hui si prospère, fut organisée en 1842 par des instituteurs bien modestes, sous la direction du regretté Dr. Meilleur, alors surintendant de l'instruction publique ; elle fut développée par l'honorable M. Chauveau, et hautement encouragée par l'hon. M. Ouimet, de sorte que maintenant elle présente quelque chose de grand. Pour s'en convaincre, il ne faut que jeter un coup d'œil dans cette salle : je vois autour de moi une foule d'instituteurs qui répandent l'instruction avec un zèle digne de louanges, et un essaim de jeunes gens qui se préparent à suivre l'exemple que leur donnent ceux qui les ont précédés dans l'institution qu'ils fréquentent maintenant.

" Les congrès pédagogiques dont M. Archambault vient de nous parler, sont appelés à couronner l'œuvre de l'Association. Là, non seulement des instituteurs, mais des religieux et des laïques distingués viennent encourager de leur présence et de leur parole l'œuvre si noble à laquelle nous nous sommes dévoués."

M. Boudrias, demande quelques informations concernant le *Fonds de Pension des Instituteurs*, et les amendements apportés à la loi scolaire à la dernière session du parlement provincial.

M. U E. Archambault répond à M. Boudrias qu'il est allé à Québec dernièrement, et qu'il a eu l'avantage de visiter les livres du *Fonds de pension.* Il est heureux d'annoncer que les recettes de l'année dernière sont plus considérables qu'on ne l'avait prévu, et que le succès de cette œuvre, qui intéresse à un si haut degré tous les instituteurs, semble assuré.

M. Archambault fait ensuite connaître les amendements apportés à la loi scolaire.

Sur motion de M. F. X. P. Demers, secondé par Mr. L. A. Primeau, la séance est ajournée au dernier vendredi d'août prochain.

Les deux sujets suivants seront offerts à la discussion :

" 1o Les concours entre diverses écoles sont-ils désirables ?

" 2o Les *Congrès pédagogiques* peuvent-ils offrir quelques avantages au point de vue de l'éducation ?

(2) Le travail de M. Archambault sera prochainement publié dans ce journal.